

**GUIDE POUR LA PRÉSENTATION DES CITATIONS,
DES LISTES DE RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES
ET DES LISTES BIBLIOGRAPHIQUES**

Document élaboré par A. Bréaud, C. Desaulles, A. Gilet, P.
Perrenoud, V. Schoeb, M. Serex
avril 2004, mise à jour juin 2005

TABLE DES MATIÈRES :

1. Citations	pp. 3-10
1.1. Règles générales	3
1.2. Citations directes	3
1.3. Citations indirectes	6
1.4. Règles particulières	7
a. Changements apportés dans le texte d'une citation directe (omission de mots ou de phrases, additions, explications)	7
b. Nombre d'auteurs cités	8
c. Citation d'un texte anonyme	8
d. Citation directe ou indirecte d'un auteur cité par un autre auteur	9
e. Un auteur cité a plus d'une publication la même année	10
2. Listes de références bibliographiques et listes bibliographiques	pp. 11-28
2.1. Forme générale d'une référence bibliographique	11
2.2. Supports papiers	12
a. Livres	12
b. Articles de périodiques et de quotidiens	15
c. Brochures	16
d. Documents non publiés (mémoires, thèses, cours, ...)	16
2.3. Supports multimédias	18
a. Documents Internet	18
b. Vidéos, CD-ROMS, DVD	20
2.4. Règles valables pour les supports papiers et multimédias	22
a. Auteurs	22
b. Date de publication	24
c. Lieu d'édition et éditeur commercial	24
d. Pages	26
e. Dictionnaires et encyclopédies	27
f. Textes de lois	28
3. Liste bibliographique	p. 29

1. CITATIONS

1.1 RÈGLES GÉNÉRALES

Une citation est un passage tiré d'un ouvrage, d'un article de périodique, d'un site Internet, d'un support multimédia, d'un texte de loi, etc. et généralement utilisé pour illustrer ou appuyer ce qui est avancé dans un travail. La source doit absolument être indiquée après la citation en format abrégé et en format complet dans la liste des références bibliographiques (cf chapitre 2). Les normes adoptées sont celles de l'American Psychological Association (APA), dite auteurs-dates. Il s'agit des normes les plus utilisées dans le monde universitaire.

Une citation peut être de 2 types :

- Citation directe (ou textuelle) : retranscription exacte de ce qu'un auteur a écrit
- Citation indirecte : commentaire, résumé, référence à une idée exprimée par un auteur

Chaque citation doit pouvoir être retrouvée par le lecteur du travail dans la liste des références bibliographiques (en fin de texte). **Les références des citations ne sont jamais mentionnées en notes de bas de page.** La référence abrégée (auteur, date, pages) est indiquée avant ou après la citation.

1.2 CITATIONS DIRECTES

➤ Citations directes de moins de 40 mots :

Les citations directes de moins de 40 mots sont insérées dans le texte du travail entre guillemets. Tous les mots comptent (y compris les articles).

La référence abrégée de la citation (nom du ou des auteurs cités, année de publication) est indiquée entre parenthèses avant ou après la citation. Le ou les numéros de pages sont toujours indiqués à la fin de la citation entre parenthèses

Pour Aubin, Dupont & Lagrue (2003), « vous pouvez combiner l'utilisation de formes orales de substitution nicotinique avec les exercices de dissociation des situations déclenchantes et de la cigarette » (p. 56).

ou

« Vous pouvez combiner l'utilisation de formes orales de substitution nicotinique avec les exercices de dissociation des situations déclenchantes et de la cigarette » (Aubin, Dupont & Lagrue, 2003, p. 56).

ou

Pour certains auteurs (Aubin, Dupont & Lagrue, 2003), «vous pouvez combiner l'utilisation de formes orales de substitution nicotinique avec les exercices de dissociation des situations déclenchantes et de la cigarette » (p. 56).

La référence bibliographique complète en lien avec cette citation devra être indiquée en fin de travail dans la liste des références bibliographiques de la manière suivante :

Aubin, H.-J., Dupont, P. & Lagrue, G. (2003). *Comment arrêter de fumer ?* (Guide pour s'aider soi-même). Paris : O. Jacob

➤ **Citations directes de plus de 40 mots :**

Les citations directes de plus de 40 mots sont retranscrites sans guillemets, dans un paragraphe en soi, dont toutes les lignes débutent avec un retrait marginal. Tous les mots comptent (y compris les articles).

La référence abrégée de la citation (nom du ou des auteurs cités, année de publication) est indiquée entre parenthèses avant ou après la citation. Le ou les numéros de pages sont toujours indiqués à la fin de la citation entre parenthèses

3. LISTE BIBLIOGRAPHIQUE :

American Psychological Association. (1994). *Publication manual of the American Psychological Association* (4th ed.). Washington : American Psychological Association

Bibliothèques de l'UQAM. (25 novembre 2003). Infosphère : sciences humaines et sciences de la gestion. In Bibliothèques de l'UQAM, *Service des bibliothèques* [Page Web]. http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/sciences_humaines/index1.html (page consultée le 3 février 2004)

Caron, R. (11 mars 2003). Comment citer un document électronique ? In Université Laval. Bibliothèque. *Site de la Bibliothèque de l'Université Laval* [Page Web]. <http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/citedoce.html> (Page consultée le 3 février 2004)

Chatelain, B. & Schorer, E. (2001). *Guide pour la présentation des travaux écrits et des références*. Genève : Le Bon Secours

Guigoz, M. (2003). *Guide pour les références bibliographiques*. Fribourg : Ecole du personnel soignant

Pelgrims Ducrey, G. (2000). *Références bibliographiques : guide pour les travaux universitaires en Sciences de l'éducation* (Cahiers de la Section des Sciences de l'Education hors-série). Carouge : Université de Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

Tercier, P. & Roten, C. (2003). *La recherche et la rédaction juridiques* (4^e édition revue et complétée). Zürich : Schulthess Médias Juridiques

En général, une référence à un texte loi contient les éléments suivants :

- Intitulé exact de l'acte ou numéro d'article et intitulé exact de l'acte (loi, ordonnance, etc.)
- Date d'adoption
- Sigle (si existant)
- Recueil officiel usuel dans lequel il se trouve imprimé et le numéro (par ex : RSV = recueil systématique de la législation vaudoise ; RS = Recueil systématique du droit fédéral)

Titre et date d'adoption (=sigle ; Recueil et numéro)

Loi du 29 mai 1985 sur la santé publique (RSV 5.1)

ou

Numéro de l'article titre l'acte date d'adoption (= sigle ; Recueil et numéro)

Art. 103 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie du 18 mars 1994 (= LAMal ; RS 832.10)

Pour toutes questions ou renseignements complémentaires, adressez-vous aux bibliothécaires. Une liste des questions fréquentes est accessible en ligne (répertoire réseau U/ressources documentaires/guide citations et bibliographie/guide bibliographie_FAQ

Concernant l'efficacité des substituts nicotiques, Aubin, Dupont & Lagrue (2003) rappellent que :

Vous pouvez combiner l'utilisation de formes orales de substitution nicotiques avec les exercices de dissociation des situations déclenchantes et de la cigarette. L'utilisation de cette substitution nicotinique, si elle est bien réalisée, vous permettra de réduire votre consommation de tabac et cette réduction peut être une étape vers un arrêt ultérieur. (p. 56).

ou

Selon Aubin, Dupont & Lagrue (2003) :

Vous pouvez combiner l'utilisation de formes orales de substitution nicotiques avec les exercices de dissociation des situations déclenchantes et de la cigarette. L'utilisation de cette substitution nicotinique, si elle est bien réalisée, vous permettra de réduire votre consommation de tabac et cette réduction peut être une étape vers un arrêt ultérieur. (p. 56).

La référence bibliographique complète en lien avec cette citation devra être indiquée en fin de travail dans la liste des références bibliographiques de la manière suivante :

Aubin, H.-J., Dupont, P. & Lagrue, G. (2003). *Comment arrêter de fumer ?* (Guide pour s'aider soi-même). Paris : O. Jacob

1.3 CITATIONS INDIRECTES

Les citations indirectes sont insérées dans le texte du travail sans guillemets et sans retrait marginal.

La référence abrégée de la citation (nom du ou des auteurs cités, année de publication) est indiquée entre parenthèses avant ou après la citation. Le ou les numéros de pages sont toujours indiqués à la fin de la citation entre parenthèses

L'utilisation d'un substitut nicotinique permet de réduire sa consommation de tabac pour atteindre le but ultérieur d'un arrêt (Aubin, Dupont & Lagrue, 2003, p. 56).

ou

Selon Aubin, Dupont & Lagrue (2003), l'utilisation d'un substitut nicotinique permet de réduire sa consommation de tabac pour atteindre le but ultérieur d'un arrêt. (p. 56).

Si l'on fait référence à l'idée générale d'un ouvrage d'un auteur, il n'est pas nécessaire d'indiquer les pages

Selon Aubin, Dupont & Lagrue (2003), pour arrêter de fumer il faut avoir confiance en ses propres ressources, mais également recourir aux différents substituts nicotiniques à disposition.

Pilliard, D. (2004). Malformations des membres inférieurs chez l'enfant : prise en charge anté et postnatale. *Kinésithérapie scientifique*, 441, 43-49

e) DICIONNAIRES ET ENCYCLOPÉDIES :

➤ Dictionnaire :

Garnier, M., Delamare, V., Delamare, J. & Delamare T. (2000). *Dictionnaire des termes de médecine* (26e éd. revue et augmentée). Paris : Maloine

➤ Article tiré d'une encyclopédie :

La référence doit contenir la référence de l'article suivie de la référence de l'encyclopédie dont elle est tirée. Les deux éléments sont séparés par **In**.

Nom de l'auteur de l'article, Initiale du prénom. (date de publication). Titre de l'article. In Initiale du prénom de l'auteur Nom de l'auteur. *Titre de l'encyclopédie* (pages). Lieu d'édition : éditeur

Hugonot, R. & Hugonot-Diener, L. (2002). Dépendance (gériatrie). In *Encyclopaedia Universalis* [CD-ROM]. (s.l.) : Encyclopaedia Universalis

f) TEXTES DE LOIS :

d) **PAGES :**

➤ **Livres, brochures, mémoires, etc. :**

Lorsque seule une partie d'une œuvre a été utilisée, les pages peuvent être mentionnées dans la référence bibliographique de la manière suivante :

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (date de publication). *Titre* (édition s'il y a lieu) (collection s'il y a lieu) (pages). + suite de la référence selon de type de document

ou

Nom de l'auteur du chapitre, Initiale du prénom. (date de publication). Titre du chapitre. In Initiale du prénom de l'auteur de l'ouvrage Nom de l'auteur (Fonction de l'auteur s'il y a lieu). *Titre de l'ouvrage* (pages). Lieu d'édition : éditeur

Levy, I. (1999). *Soins et croyances : guide pratique des rites, cultures et religions à l'usage des personnels de santé et des acteurs sociaux* (pp. 94-110). (S.l.) : Estem

Cossette, C. (1996). La personne âgée et son besoin d'agir selon ses croyances spirituelles. In S. Lauzon & E. Adam (Dir.). *La personne âgée et ses besoins : interventions infirmières* (pp. 579-623). Paris : Seli Arslan

➤ **Articles de périodiques :**

Les pages sont mentionnées à la fin de la référence bibliographique sans mentionner l'abréviation « p. » ou « pp. »

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (date de publication). Titre de l'article. *Titre du périodique, numéro du fascicule, numéros de page*

La référence bibliographique complète en lien avec cette citation devra être indiquée en fin de travail dans la liste des références bibliographiques de la manière suivante :

Aubin, H.-J., Dupont, P. & Lagrue, G. (2003). *Comment arrêter de fumer ?* (Guide pour s'aider soi-même). Paris : O. Jacob

1.4 **RÈGLES PARTICULIÈRES :**

a) **CHANGEMENTS APPORTÉS DANS LE TEXTE D'UNE CITATION DIRECTE :**

Il peut s'agir d'une omission ou d'une adjonction de mots ou de phrases, voire d'explications qui sont ajoutées.

Une omission est retranscrite par ... entre crochets [...]

Une adjonction de mots à l'intérieur d'une citation est retranscrite entre crochets [texte ajouté]

Selon Aubin, Dupont & Lagrue (2003),

La confiance est un élément clé du succès. Confiance dans ses propres ressources, mais également confiance dans l'efficacité des traitements [...]. Vous pouvez combiner l'utilisation de formes orales de substitution nicotinique avec les exercices de dissociation des situations déclenchantes et de la cigarette. L'utilisation de cette substitution nicotinique, si elle est bien réalisée, vous permettra de réduire votre consommation de tabac et cette réduction peut être une étape vers un arrêt ultérieur. (p. 55-56).

b) **NOMBRE D'AUTEURS CITÉS :**

➤ **Citation de 2 à 5 auteurs :**

Les auteurs sont tous cités lors de la première citation. Ils sont séparés par une virgule, sauf le dernier qui est précédé du signe &.

(Aubin, Dupont & Lagrue, 2003)

Si une autre citation des mêmes auteurs est citée plus loin dans le travail, seul le nom du premier auteur est indiqué suivi de *et al.* (= et alii en latin)

(Aubin *et al.*, 2003)

➤ **Citation de 6 auteurs et plus :**

Dès la première citation, on indique seulement le 1^{er} auteur suivi de *et al.*

(Dolto *et al.*, 1979)

c) **CITATION D'UN TEXTE ANONYME :**

Le titre en italique est indiqué à la place de l'auteur.

(*L'adolivre*, 1998, p. 20)

Lessard-Hébert, M., Goyette, G. & Boutin, G. (1997). *La recherche qualitative : fondements et pratiques* (Méthodes en sciences humaines). Paris : De Boeck

➤ **2 lieux d'édition et 2 éditeurs :**

Début de la référence selon le type de document + 1^{er} lieu d'édition :
1^{er} éditeur / 2^{ème} lieu d'édition : 2^{ème} éditeur

Fondation suisse de cardiologie. (2000). *Au cœur du problème* [CD-ROM]. Berne : Fondation suisse de cardiologie/Lausanne : CEMCAV

➤ **Aucun lieu d'édition n'est mentionné :**

Indiquer la forme abrégée de « sans lieu » (s.l.) à la place du lieu.

Levy, I. (1999). *Soins et croyances : guide pratique des rites, cultures et religions à l'usage des personnels de santé et des acteurs sociaux*. (S.l.) : Estem

➤ **Aucun éditeur n'est mentionné :**

Indiquer la forme abrégée de « sans nom » (s.n.) à la place de l'éditeur

Modak, M. & Hutmacher, A. (1996). *La sociabilité, un enjeu du processus de deuil dans la famille : capital social et capacités supportives des entourages des familles endeuillées*. Lausanne/Genève : (s.n.)

➤ **Contribution d'un auteur à un ouvrage collectif / chapitre d'un ouvrage collectif**

La référence doit contenir la référence de la contribution ou du chapitre suivie de la référence du document dont elle est tirée. Les deux éléments sont séparés par **In**.

Nom de l'auteur du chapitre, Initiale du prénom. (date de publication). Titre du chapitre. In Initiale du prénom de l'auteur de l'ouvrage Nom de l'auteur (Fonction de l'auteur s'il y a lieu). *Titre de l'ouvrage* (pages). Lieu d'édition : éditeur

Cossette, C. (1996). La personne âgée et son besoin d'agir selon ses croyances spirituelles. In S. Lauzon & E. Adam (Dir.). *La personne âgée et ses besoins : interventions infirmières* (pp 579-623). Paris : Seli Arslan

b) **DATE DE PUBLICATION :**

S'il n'y a pas de date, indiquer la forme abrégée de « sans date » (s.d.) à la place de l'année

Centre de recherche et d'information nutritionnelles. (s.d.) *L'alimentation des personnes âgées : recommandations et conseils pratiques*. Paris : Centre de recherche et d'information nutritionnelles

c) **LIEU D'ÉDITION ET ÉDITEUR COMMERCIAL :**

➤ **Plusieurs lieux d'édition et un seul éditeur :**

Seul le premier lieu est indiqué.

Pour un livre publié à Paris et Bruxelles chez l'éditeur De Boeck, la référence sera la suivante :

[]

d) **CITATION DIRECTE OU INDIRECTE D'UN AUTEUR CITÉ PAR UN AUTRE AUTEUR :**

Les 2 auteurs sont indiqués comme suit :

(Nom de l'auteur du texte original, date de publication du texte original, cité par Nom de l'auteur qui cite, date de publication du texte qui cite, pages)

Eigsti et Vrooman (1992, citées par S. Lauzon et E. Adam, 1996) font remarquer qu'on recourt bien à la contention depuis une cinquantaine d'années dans les centres d'hébergement pour personnes âgées, sans avoir de preuve qu'elle constitue un outil clinique valable de prévention des chutes et blessures. Ces auteurs observent plutôt une spirale déconcertante : imposition des contraintes, augmentation de l'agitation et de la résistance, et accentuation des contraintes, menant à encore plus d'agitation, de léthargie et à l'épuisement [...] (p. 83)

Les deux références bibliographiques complètes en lien avec ces citations devront être indiquées en fin de travail dans la liste des références bibliographiques de la manière suivante :

Eigsti, D.G. & Vrooman, N. (1992). Releasing of restraints in the nursing home : it can be done. *Journal of Gerontological Nursing*, 18(1), 21-23

Lauzon, S. & Adam, E. (Dir.) (1996). *La personne âgée et ses besoins : interventions infirmières* (pp. 83). Paris : S. Arslan

e) **UN AUTEUR CITÉ A PLUS D'UNE PUBLICATION LA MÊME ANNÉE :**

Pour différencier les références, on ajoute à la suite de la date les lettres a, b, c, etc. qui renvoient à l'ordre des titres correspondant dans la liste des références bibliographiques.

Le Boterf, G. (2000a)

fait référence au titre « Compétence et navigation professionnelle » de la liste des références bibliographiques.

Le Boterf, G. (2000b)

fait référence au titre « Construire les compétences individuelles et collectives » de la liste des références bibliographiques

Les deux références bibliographiques complètes en lien avec cette citation devront être indiquées en fin de travail dans la liste des références bibliographiques de la manière suivante :

Le Boterf, G. (2000a). *Compétence et navigation professionnelle*. Paris : Ed. d'Organisation

Le Boterf, G. (2000b). *Construire les compétences individuelles et collectives*. Paris : Ed. d'Organisation

➤ **Les auteurs remplissent des fonctions spécifiques** (éditeurs, directeurs)

Après le nom de l'auteur, la fonction des auteurs doit être indiquée : (Ed.), (Dir.) etc

Nom de l'auteur, Initiale du prénom (Fonction abrégée). + suite de la référence selon type de document

Van, H. & Abraham, G. (Dir.). (1995). *Psychiatrie psychobiologique*. Genève : Médecine et Hygiène

➤ **L'auteur est un organisme ou une association :**

En principe, la référence contient les éléments suivants :

Nom de l'organisme. + suite de la référence selon type de document

Fondation suisse de cardiologie. (s.d.). *Femmes et cœur : comment prévenir les maladies cardio-vasculaires : guide de la femme soucieuse de sa santé cardiaque*. Berne : Fondation Suisse de cardiologie

➤ **Anonyme**

Quand aucune indication d'auteur n'est donnée, la référence débute avec le titre suivi des autres indications.

Titre. + suite de la référence selon type de document

L'adolibre (Paradigmes). (1998). Grolley : Ed. de l'Hèbe

2.4 RÈGLES VALABLES POUR LES SUPPORTS PAPIERS ET MULTIMÉDIAS :

a) AUTEURS :

➤ 1 auteur :

En principe, la référence contient les éléments suivants :

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. + suite de la référence selon type de document

Neyrand, G. (2000). *L'enfant, la mère et la question du père : un bilan critique de l'évolution des savoirs sur la petite enfance*. Paris : PUF

➤ Plusieurs auteurs (de 2 et plus) :

Tous les auteurs doivent être mentionnés selon l'ordre d'apparition sur la page de titre ; ils sont séparés par une virgule, sauf le dernier qui est précédé du signe &.

Nom du 1^{er} auteur, Initiale du prénom, Nom du 2^{ème} auteur, Initiale du prénom & Nom du dernier auteur, Initiale du prénom. + suite de la référence selon type de document

Lacôte, M., Chevalier, A.-M., Miranda, A. & Bleton, J.-P. (1996). *Evaluation de la fonction musculaire* (3^e éd). Paris : Maloine

Durand, F., Gaudin, E. & Stettler, R. (2001). *Soins d'hygiène et habillage* [Enregistrement vidéo]. Genève : Le Bon Secours

2. LISTES DE RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET LISTES BIBLIOGRAPHIQUES

2.1 FORME GÉNÉRALE D'UNE RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

Les normes adoptées sont celles de l'American Psychological Association (APA), dite auteurs-dates. Il s'agit des normes les plus utilisées dans le monde universitaire.

Définitions :

- Liste de références bibliographiques :
Liste des documents utilisés ET cités dans le texte du travail
- Liste bibliographique :
Liste des documents complémentaires utilisés (lus, mais non cités dans le texte du travail)

En principe, un travail contient au moins une liste de références bibliographiques (obligatoire). Il peut aussi contenir une liste bibliographique (facultative). Les 2 types de listes doivent être présentés séparément.

A l'intérieur d'une liste, les références sont classées par ordre alphabétique de l'auteur ou du titre si le document est anonyme, **sans différencier les genres de documents** (les livres, articles, brochures, documents non publiés, supports multimédias et sites Internet sont classés ensembles par ordre alphabétique, sans indiquer de sous catégories de genres).

En principe, une référence à un document contient les éléments suivants dans le même ordre, dans la même typographie et en respectant la même ponctuation (**titre et sous-titre en italique**) :

Nom, Initiale du prénom de l'auteur. (Année de publication). *Titre : sous-titre* (numéro et nature de l'édition s'il y a lieu) (Titre de la collection et numéro dans la collection s'il y a lieu) (pages s'il y a lieu). Lieu d'édition : Maison d'édition

2.2. SUPPORTS PAPIERS :

a) LIVRES :

Pour une référence à un livre, il faut se baser sur la page de titre du livre (et non la couverture), ainsi que sur le verso de la page de titre.

➤ 1 auteur :

En principe, la référence contient les éléments suivants :

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (date de publication). *Titre*.
Lieu d'édition : éditeur

Neyrand, G. (2000). *L'enfant, la mère et la question du père : un bilan critique de l'évolution des savoirs sur la petite enfance*. Paris : PUF

➤ Plusieurs auteurs (de 2 et plus) :

Tous les auteurs doivent être mentionnés dans l'ordre d'apparition sur la page de titre ; ils sont séparés par une virgule, sauf le dernier qui est précédé du signe &.

Nom du 1^{er} auteur, Initiale du prénom, Nom du 2^{ème} auteur, Initiale du prénom & Nom du dernier auteur, Initiale du prénom. (date de publication). *Titre*. Lieu d'édition : éditeur

Braconnier, A. & Marcelli, D. (1998). *L'adolescence aux mille visages* (Nouvelle édition revue et augmentée). Paris : O. Jacob

Lacôte, M., Chevalier, A.-M., Miranda, A. & Bleton, J.-P. (1996). *Evaluation de la fonction musculaire* (3^e éd). Paris : Maloine

➤ Vidéos :

Durand, F., Gaudin, E. & Stettler, R. (2001) *Soins d'hygiène et habillage* [Enregistrement vidéo]. Genève : Le Bon Secours

Lallemant, P. (2002). *Alcool : enfants, ados, les nouvelles victimes* (zone interdite) [Enregistrement vidéo]. [S.I.] : M6

Date de publication : pour une émission enregistrée à la télévision, l'indication de l'année suffit.

➤ CD-ROMS :

Fondation suisse de cardiologie. (2000). *Au cœur du problème* [CD-ROM]. Berne : Fondation suisse de cardiologie/Lausanne : CEMCAV

Gregg, G.W. (Dir.). (1995). *CD-Corps humain* (version 4.0) (CD-encyclopaedia) [CD-ROM]. Cambridge : Softkey International

➤ DVD :

Moore, M. (2003). *Bowling for Columbine* [DVD]. [S.I.] : Warner Home video

Bellamy, C. (2003). *La situation des enfants dans le monde 2003* [Page Web]. New York : Unicef. Accès : <http://www.unicef.org/french/pubsgen/sowc03/sowc03-fr.pdf> (page consultée le 13 janvier 2004)

➤ **Article de périodique électronique**

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (date de publication). Titre de l'article. *Titre du périodique* [Type de support], *numéro du fascicule*, numéros de page. Accès : adresse URL (date de consultation de la page)

ou

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (date de publication). Titre de l'article. *Titre du périodique* [Type de support], *volume* (numéro du fascicule), numéros de page. Accès : adresse URL (date de consultation de la page)

Kollias, S.S. (2004). Investigations of the human visual system using functional magnetic resonance imaging (fMRI). *European Journal of Radiology* [Page Web], 49(1), 64-75. Accès : http://www.sciencedirect.com/science?_ob=MImg&_imagekey=B6T6F-49WPRG2-1-C&_cdi=5029&_orig=browse&_coverDate=01%2F31%2F2004&_sk=99509998&_view=c&_wchp=dGLbVzb-zSkzk&_acct=C000049044&_version=1&_userid=946889&_md5=3f17855ee5382ae46479b226b3d4e6a8&_ie=f.pdf (page consultée le 24 février 2004)

b) **VIDÉOS, CD-ROMS, DVD :**

En plus des éléments habituels, une référence à une vidéo, un CD-ROM ou un DVD contient le type de support entre crochets carrés. En général, le réalisateur est considéré comme l'auteur. Dans certains cas, l'auteur peut être un organisme ou une association

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (date de publication). *Titre* [Type de support]. Lieu : Editeur

➤ **Les auteurs remplissent des fonctions spécifiques** (éditeurs, directeurs)

Après le nom de l'auteur, la fonction des auteurs doit être indiquée : (Ed.), (Dir.) etc

Auteur, Initiale du prénom (Fonction abrégée). (date de publication). *Titre*. Lieu d'édition : éditeur

Van, H. & Abraham, G. (Dir.). (1995). *Psychiatrie psychobiologique*. Genève : Médecine et Hygiène

➤ **L'auteur est un organisme ou une association :**

En principe, la référence contient les éléments suivants :

Nom de l'organisme. (date de publication). *Titre*. Lieu d'édition : éditeur

Organisation mondiale de la santé. (2002). *Voyages internationaux et santé : situation au 1er janvier 2003*. Genève : Organisation mondiale de la santé

➤ **Anonyme**

Quand aucune indication d'auteur n'est donnée, la référence débute avec le titre.

Titre. (Date de publication). Lieu d'édition : éditeur

L'adolibre (Paradigmes). (1998). Grolley : Ed. de l'Hèbe

➤ **Contribution d'un auteur à un ouvrage collectif / chapitre d'un ouvrage collectif**

La référence doit contenir la référence de la contribution ou du chapitre suivie de la référence du document dont elle est tirée. Les deux éléments sont séparés par **In**.

Nom de l'auteur du chapitre, Initiale du prénom. (date de publication). Titre du chapitre. In Initiale du prénom de l'auteur de l'ouvrage Nom de l'auteur (fonction de l'auteur s'il y a lieu). *Titre de l'ouvrage* (pages). Lieu d'édition : éditeur

Cossette, C. (1996). La personne âgée et son besoin d'agir selon ses croyances spirituelles. In S. Lauzon & E. Adam (Dir.). *La personne âgée et ses besoins : interventions infirmières* (pp. 579-623). Paris : Seli Arslan

➤ **Edition** (2^{ème}, 3^{ème}, etc.)

En principe, la référence contient les éléments suivants :

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (date de publication). *Titre* (édition). Lieu d'édition : éditeur

Quivy, R. & Van Campenhoudt, L. (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales* (2^{ème} éd. entièrement revue et augmentée). Paris : Dunod

➤ **Collection**

En principe, la référence contient les éléments suivants :

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (date de publication). *Titre* (collection et numéro de collection). Lieu d'édition : éditeur

➤ **Ressource spécifique d'un site Internet :**

La référence doit contenir la référence de la ressource spécifique suivie de la référence du site Internet dont elle est tirée. Les deux éléments sont séparés par **In**.

Nom de l'auteur de la ressource, Initiale du prénom. (date de publication ou date de dernière mise à jour du site). Titre de la page consultée. In Initiale du prénom de l'auteur Nom de l'auteur de la page d'accueil du site. *Titre de la page d'accueil du site* [Page Web]. Accès : adresse URL (date de consultation de la page)

Roesch, P. (16 janvier 2004). L'alimentation du diabétique : l'index glycémique. In P. Roesch. *Diabsurf* [Page Web]. Accès : <http://www.diabsurf.com/diabete/FIGlyPr.php> (page consultée le 13 janvier 2004)

➤ **Page personnelle :**

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (date de publication ou date de dernière mise à jour du site). *Titre de la page perso* [Page Web]. Accès : adresse URL (date de consultation de la page)

Paillard, F. (22 juillet 2003). *Franky's Home Page !!* [Page Web]. Accès : <http://frankpaillard.chez.tiscali.fr/> (page consultée le 13 janvier 2004)

➤ **Livre publié sur Internet**

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (date de publication du livre). *Titre du livre* [Page Web]. Lieu d'édition : Editeur. Accès : adresse URL (date de consultation)

Bréaud, A., Desaulles, C., Gilet, A., Perrenoud, P., Schoeb, V. & Serey, M. (2004). *Guide pour la présentation des citations, des listes de références bibliographiques et des listes bibliographiques* [Polycopié]. Lausanne : Haute Ecole Cantonale Vaudoise de la Santé

2.3 SUPPORTS MULTIMÉDIAS :

a) DOCUMENTS INTERNET :

En plus des éléments habituels, une référence à un document Internet contient la date de publication ou de mise à jour du site, le type de support entre crochets carrés, l'adresse URL et la date de consultation du site.

➤ Site Internet dans son entier :

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (date de publication ou date de dernière mise à jour du site). *Titre de la page d'accueil du site* [Page Web]. Accès : adresse URL (date de la consultation de la page)

Granier, P. (20 février 2004). *MN-net : imagerie en médecine nucléaire* [Page Web]. Accès : <http://perso.wanadoo.fr/mn-net/index.html> (page consultée le 24 février 2004)

Société Française et Francophone des Plaies et Cicatrisations. (17 mars 2003). *Société Française et Francophone des Plaies et Cicatrisations* [Page Web]. Accès : <http://www.sffpc.org/> (page consultée le 13 janvier 2004)

Manciaux, M. (Dir.). (2001). *La résilience : résister pour se construire* (Cahiers médico-sociaux). Genève : Médecine et hygiène

b) ARTICLES DE PÉRIODIQUES ET DE QUOTIDIENS :

➤ Article de périodique :

En principe, la référence contient les éléments suivants (dans le même ordre et dans la même typographie) :

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (date de publication). Titre de l'article. *Titre du périodique, numéro du fascicule*, numéros de page

ou

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (date de publication). Titre de l'article. *Titre du périodique, volume*(numéro du fascicule), numéros de page

Les titres des périodiques doivent être indiqués en entier et ne pas être abrégés.

Pilliard, D. (2004). Malformations des membres inférieurs chez l'enfant : prise en charge anté et postnatale. *Kinésithérapie scientifique*, 441, 43-49

Vasseur, P. (2003). Abus sexuels : soyons clairs. *Journal de pédiatrie et de puériculture*, 16(6), 333-337

➤ **Article de quotidien :**

En principe, la référence contient les éléments suivants (dans le même ordre et dans la même typographie)

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année, jour et mois de publication). Titre de l'article. *Titre du périodique, numéro du périodique*, numéros de page

Testuz, P. (2004, 19 janvier). Grogne et rogne à l'EMS des Pâquis. 24 heures, 25

c) **BROCHURES :**

En principe, la référence contient les éléments suivants (dans le même ordre et dans la même typographie) :

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (date de publication). *Titre*. Lieu d'édition : éditeur

Fondation suisse de cardiologie. (s.d.). *Femmes et cœur : comment prévenir les maladies cardio-vasculaires : guide de la femme soucieuse de sa santé cardiaque*. Berne : Fondation Suisse de cardiologie

d) **DOCUMENTS NON PUBLIÉS :**

➤ **Mémoires, thèses :**

En plus des éléments habituels, le titre et la discipline visés par le mémoire sont indiqués après le titre. Si le nom de l'université comprend la ville où elle se trouve, la ville n'est pas répétée.

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (date). *Titre*. Titre et discipline, lieu, Nom de l'université ou de l'école

Galland-Bridel, A. (2000). *L'évaluation dans les écoles de soins infirmiers du canton de Vaud : où en est-on ? : étude des discours de deux populations à propos de l'évaluation*. Mémoire de maîtrise en Sciences de l'éducation, Lyon, Université Lumière 2, Département des sciences de l'éducation, Institut des sciences et pratiques de l'éducation et de formation/Lausanne, Ecole supérieure d'enseignement infirmier de la Croix-Rouge Suisse

Enderli, E. & Mader, R. (2003). *Jumeaux : préparer le retour à domicile*. Travail de diplôme, Lausanne, Ecole cantonale vaudoise de sages-femmes

Nadot, M. (1992). *Des "médiologues" de santé à Fribourg ? : histoire et épistémologie d'une science soignante non médicale (1744-1944), exposée aujourd'hui dans les écoles d'infirmières*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Lyon, Université Lumière 2, Département des sciences de l'éducation, Institut des sciences et pratiques d'éducation et de formation

➤ **Cours et supports de cours :**

Il peut s'agir de photocopiés, supports powerpoint, notes de cours, etc.

En plus des éléments habituels, le type de support est indiqué entre crochets carrés après le titre ([Photocopié], [Présentation power point], etc.)

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (date). *Titre* [Type de support]. Lieu : Nom de l'école